

## SIENNA SOUVERAINS 3-5 ISR \* R-C

Reporting au 29/11/2024

\* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental

Actif net du portefeuille : 124,39 M€  
Valeur liquidative de la part : 104,840 €

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

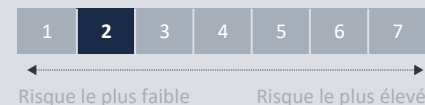
Fonds obligataire investi principalement en titres de créances et obligations de la zone euro, selon une gestion active reposant sur trois critères principaux : maturité, notation, rendement.

### CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 28/05/2024

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400ORD8

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

100% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 3-5 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,55%

Coûts de transaction : 0,32%

Principaux risques :

Risque de perte en capital  
Risque de taux  
Risque de crédit  
Risque de durabilité  
Risque de contrepartie

### PERFORMANCES PASSES

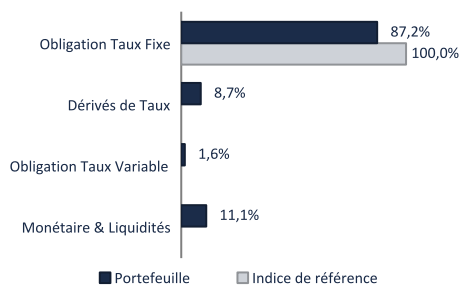
Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La date de première VL du fonds est le 29 mai 2024.

La devise de référence est l'euro (EUR).

### ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



### LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs	Poids
BTPS 4.1% 02/29 5Y	16,41%
OAT 0.5% 05/29 OAT	14,81%
SPAIN 3.5% 05/29	12,00%
OAT 0.75% 11/28 OAT	11,32%
OBL 2.1% 04/29 189	9,90%

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

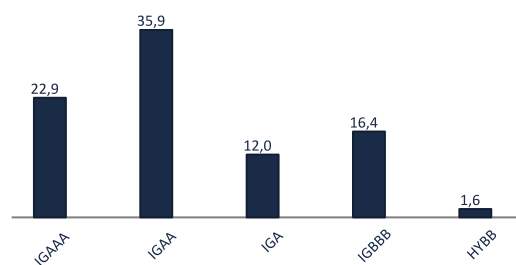
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

## SENSIBILITÉ

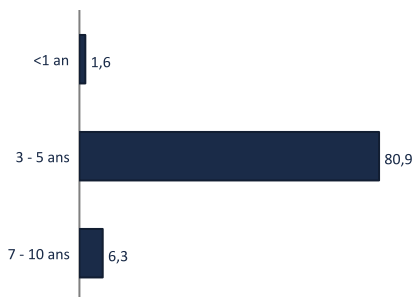
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	4,06	3,79	3,23
Indice de référence	3,78	3,74	3,78

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

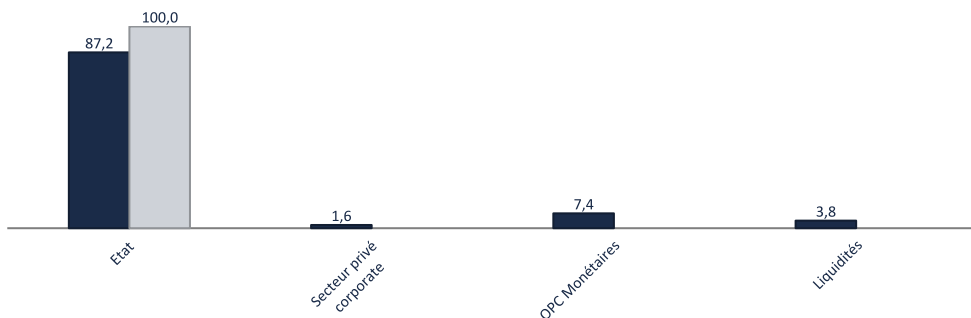
### Répartition par notation long terme (en % d'actif)



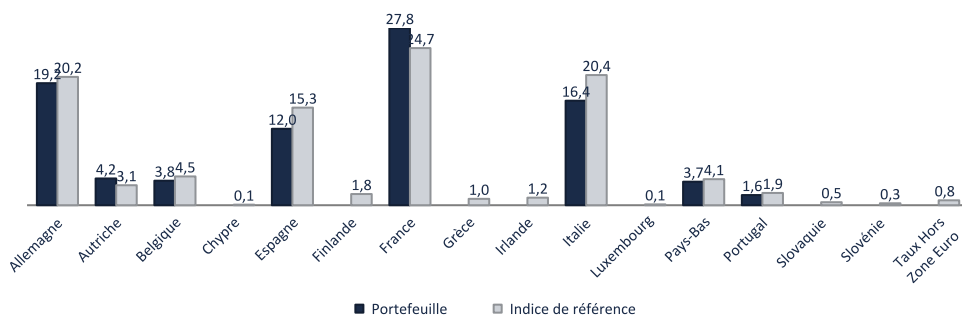
### Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



### Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



## Economie et Marchés

Les marchés boursiers européens ont peiné à progresser, avec notamment une performance décevante du CAC 40, qui a chuté de 2%, partiellement à cause de la crise politique interne en France.

En effet, le gouvernement lutte pour faire adopter un budget et éviter un risque de censure, tandis qu'en Allemagne, la démission du ministre des Finances, C. Lindner, a mis fin à une coalition politique clé, augmentant le risque d'élections anticipées. Ces événements ont contribué à une baisse des taux souverains, tandis que l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes s'est élargi. De plus, les indices PMI de novembre ont révélé une détérioration de la situation économique, renforcée par les tensions géopolitiques et le protectionnisme américain.

Du côté des Etats-Unis, Donald Trump, a déjà agi sur plusieurs fronts, notamment en matière de protectionnisme et de dépenses publiques. Parmi ses premières mesures envisagées, on trouve des économies budgétaires de 500 milliards de dollars et l'instauration de droits de douane sur la Chine, le Mexique, et le Canada. Ces propositions ont apporté une certaine détente sur les taux souverains américains, et soutenu les marchés financiers, propulsant le S&P 500 à de nouveaux sommets. Le dollar en a aussi bénéficié, s'appréciant de 2,3%.

Du côté des matières premières, le prix du Brent est resté stable autour de 72 dollars le baril, les Etats-Unis ont exprimé leur objectif d'augmenter la production américaine de 3 millions de barils par jour, mettant la pression sur l'OPEP. Ce contexte, associé à des températures froides en Europe et à une baisse de la production d'énergies renouvelables en Allemagne, a entraîné une forte hausse des prix du gaz naturel, qui ont bondi de 18%, atteignant un sommet annuel.

## Le mot du gérant

Le principal catalyseur du mois a été l'élection de Donald Trump aux US. Son programme pro déficit et inflationniste a tiré les taux à la hausse, le 10ans flirtant avec les 4,5% ; entraînant avec lui les taux All (2,5%) et Fr (3,30%). En seconde partie de mois, les chiffres US mitigés entre rebond du CPI tiré par les effets de base sur l'énergie, et un déflateur (PCE) inférieur aux attentes ont fait baisser les taux souverains à resp. 4,17%, 2.06% et 2.92%. Le spread français s'est écarté au-delà des 85 pbs, sur une potentielle censure du gouvernement. Nous passons neutre en sensibilité relative taux. Coté crédit, nous observons un marché qui se ferme plus tôt que les années précédentes. Des flux importants de la part d'assureurs sont à noter sur la base d'atteintes de taux absolus, notamment 3,5% sur du crédit 10 ans IG. Nous restons sur exposés sur le crédit de bonne qualité (A).

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	19,77	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	98,58%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.